

## A destination de l'encadrement supérieur

« L'OBJECTIF DE CET ITINÉRAIRE, DANS UN CONTEXTE D'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE, EST DE DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DU CADRE DANS L'AUTO-DIRECTION DE SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE. L'ITINÉRAIRE VISE À ACCOMPAGNER LA COMPRÉHENSION DU PARCOURS PROFESSIONNEL, LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET LA CONSTRUCTION D'UNE DYNAMIQUE DE VALORISATION ET COMMUNICATION RESPECTUEUSE DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE. »



### Itinéraire I2D46

PILOTAGE DE SA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE POUR LES CADRES DE DIRECTION DES GRANDES COLLECTIVITÉS

Publics

Directeurs et directrices généraux, adjoints, directeurs et cadres A des grandes collectivités

DÉVELOPPER SA CAPACITÉ À S'ORIENTER ET CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL TOUT AU LONG DE LA VIE

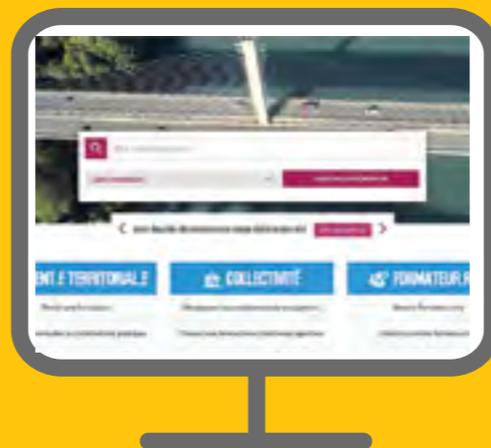
« Pilotage de sa trajectoire professionnelle : auteure de son récit professionnel » 4 jours SX90C

« Pilotage de sa trajectoire professionnelle : acteur.rice de son projet professionnel » 4 jours SX90D

« Pilotage de sa trajectoire professionnelle : valorisation et partage de son projet » 3 jours SX90E



## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE AU SEIN DE VOTRE DÉLÉGATION



POUR TROUVER VOTRE INTERLOCUTEUR EN DÉLÉGATIONS ET EN INSTITUTS, RENDEZ-VOUS SUR [WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR), RUBRIQUE :  
NOUS CONNAÎTRE > NOTRE ORGANISATION > LES DÉLÉGATIONS  
OU NOUS CONNAÎTRE > NOTRE ORGANISATION >  
LE RÉSEAU DES INSTITUTS ET DES PÔLES DE COMPÉTENCES

Pour toute information et pour retrouver les études et ressources en lien avec l'orientation et l'évolution professionnelle, rendez-vous sur :  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr), rubrique évoluer / l'orientation et évolution professionnelle

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
T : 01 55 27 44 00 - F : 01 55 27 41 07  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

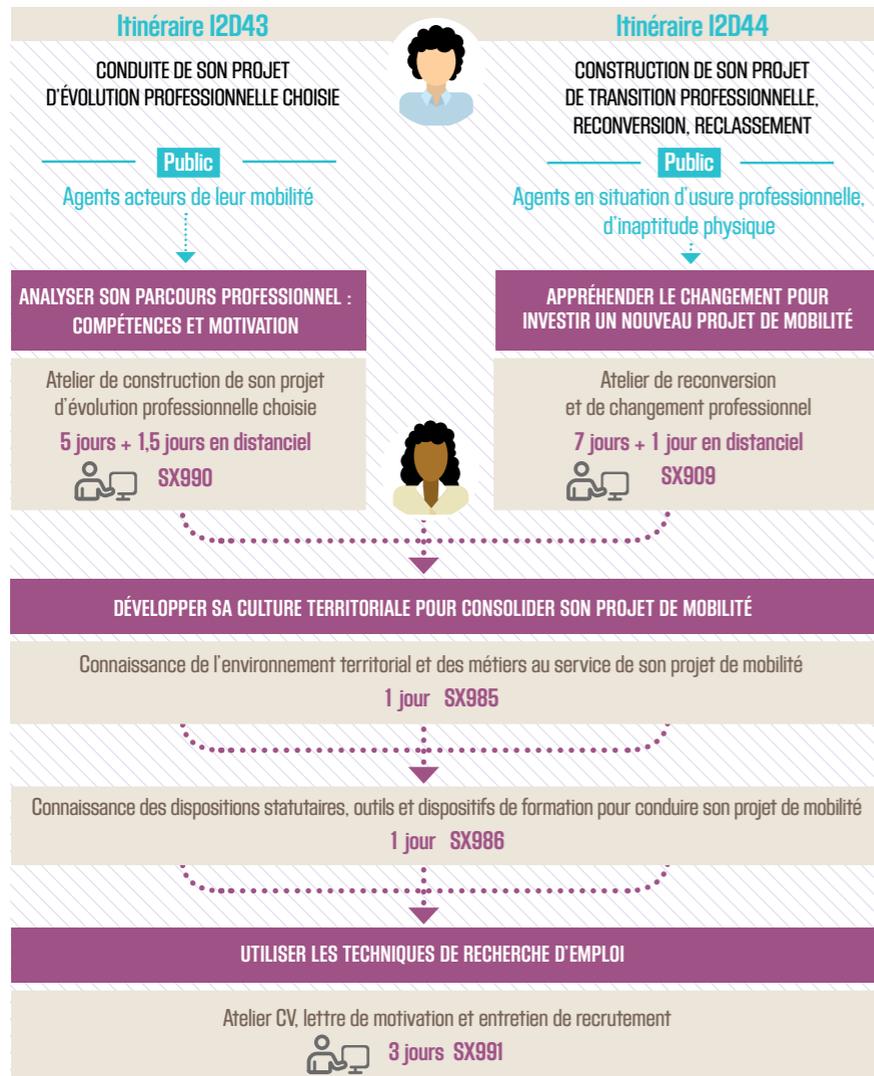
© 19/14192/AJ - STUDIO GRAPHIQUE - IMPRESSION CNFPT - PAPIER RECYCLÉ



## Le CNFPT propose une offre de service

### à destination de vos agents

UN CHOIX DE MOBILITÉ, LA TRANSFORMATION RAPIDE DES SITUATIONS DE TRAVAIL, L'ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS, L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE CARRIÈRE, L'USURE PROFESSIONNELLE ET LE RECLASSEMENT... AUTANT DE SITUATIONS QUI PEUVENT NÉCESSITER QU'UN AGENT SOIT ACCOMPAGNÉ DANS SON PARCOURS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.



À noter que les itinéraires I2D43 et I2D44 disposent de modules en commun, qui sont SX985, SX986 et SX991 et que la mixité des groupes (public en mobilité choisie et contrainte) est recommandée.

Cette offre de service s'adresse à tout agent territorial (prioritairement B et C) se questionnant sur son évolution professionnelle et qui souhaite :

- acquérir une meilleure connaissance de soi et de son environnement;
- construire et formaliser son projet d'évolution, de mobilité ou de réorientation professionnelle;
- développer son réseau et saisir les opportunités professionnelles;
- s'approprier les outils de la mobilité.

### Informations complémentaires

■ Cette offre de service, et plus particulièrement, les stages SX990 et SX909 nécessitent, pour les participants, une implication et un travail personnel. Ils font appel aux intérêts et motivations professionnelles et personnelles. Il appartient à chaque stagiaire de construire et être acteur de son projet professionnel.

■ **Pour s'inscrire** aux modules SX909, SX990, SX991, vos agents doivent remplir un questionnaire téléchargeable sur le site internet du CNFPT rubrique évoluer > Orientation et évolution professionnelle. Une fois complété, il doit être adressé au conseiller ou conseillère formation et sera traité lors de la sélection des stagiaires.

**NOUVEAU** les stages SX909, SXEOZ, SXZ03, SXBOR sont enrichis par une e-communauté de stage et une e-formation pour la réalisation à distance de travaux intersession.

Pour compléter cette offre de formation, le CNFPT propose également une offre :

- savoirs de base,
- formation tremplin,
- préparation concours,
- itinéraires métiers.

## A destination des cadres

« FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, RÉFORMES INSTITUTIONNELLES, ALLONGEMENT DES CARRIÈRES PROFESSIONNELLES, TOUT CADRE EST AMENÉ À UN MOMENT DONNÉ DE SA CARRIÈRE À ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR SA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE, ET AINSI À CONSTRUIRE ET À FORMALISER SON PROJET PROFESSIONNEL (MOBILITÉ, ÉVOLUTION OU REPOSITIONNEMENT PROFESSIONNEL). L'OFFRE PERSONNALISÉE DE L'ITINÉRAIRE « CONDUITE DE SON PROJET D'ÉVOLUTION EN TANT QUE CADRE » A ÉTÉ PENSÉE AFIN DE PERMETTRE AUX CADRES TERRITORIAUX D'Y TROUVER UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ. »

